## LE MARCHÉ UNIQUE 20 ANS APRÈS COMPÉTITION, COOPÉRATION, SOLIDARITÉ : NOUVEAUX DÉFIS



Kristina Maslauskaite | Chercheur à Notre Europe - Institut Jacques Delors

otre Europe - Institut Jacques Delors vous propose la synthèse de la conférence intitulée « Compétition -Coopération - Solidarité: répondre aux nouveaux défis de l'UE » qui s'est tenue à Bruxelles le 16 octobre. Elle était organisée à l'occasion du 20ème anniversaire du marché unique européen, instauré à l'initiative de Jacques Delors, et du changement de nom de Notre Europe, rebaptisée Notre Europe - Institut Jacques Delors. La conférence a consisté en trois tables rondes précédées d'un discours d'introduction d'António Vitorino, président de Notre Europe - Institut Jacques Delors. Chacune de ces tables rondes s'est penchée sur l'un des principaux problèmes de l'UE: le besoin d'un nouveau départ pour l'Union économique et monétaire, les financements de l'UE dans le cadre du marché intérieur et l'avenir de la dimension sociale du projet européen. Ces sessions, qui ont toutes trois réuni des experts et des modérateurs d'horizons divers, ont été suivies d'échanges avec le public. La présente synthèse s'articule autour des trois principaux thèmes évoqués par les orateurs.



Dans son discours introductif<sup>1</sup>, António Vitorino a retracé l'évolution du processus d'intégration européen au cours des deux dernières décennies. Il a aussi rappelé l'importance dans ce processus de l'approche décrite par la formule « la compétition qui stimule, la coopération qui renforce et la solidarité qui unit ». Cet équilibre était nécessaire pour concilier les différentes aspirations des peuples d'Europe. Aussi les deux paquets de mesures de 1988 et 1992, adoptés sous l'impulsion de Jacques Delors ont-ils été à la base du développement du projet européen. Ils ont permis l'instauration de la libre circulation des biens, des capitaux, des services et des personnes tout en renforçant la cohésion économique de l'Europe. C'est dans ce même esprit que Jacques Delors s'est ensuite engagé, aux côtés de Tommaso Padoa-Schioppa, en faveur de la création d'une monnaie unique, en donnant son nom au comité établi pour définir le fonctionnement de l'union économique et monétaire européenne. Néanmoins, malgré les recommandations de Jacques Delors, il ne fut pas jugé nécessaire ou possible de mettre en place une

« UEM » équilibrée, dont le pilier économique soit aussi solide que le pilier monétaire. Nulle solidarité ne fut prévue par les rédacteurs du traité de Maastricht afin d'assister les États en grande difficulté financière (c'est la fameuse clause du « no bailout »): non parce que cette perspective n'aurait pas été envisagée, mais parce que nombre d'États ont craint que promettre par avance une telle solidarité financière n'incite les pays concernés à ne pas engager les efforts de discipline liés à l'appartenance à l'union monétaire européenne.

Quelles leçons tirer de l'application de cette approche équilibrée de Jacques Delors?

D'abord, le rapport intérimaire d'Herman von Rompuy souligne, comme le rapport du groupe Tommaso Padoa-Schioppa<sup>2</sup>, que le renforcement des mécanismes de solidarité et de coopération est la condition essentielle à la résolution de la crise de la zone euro. Pour ce faire, il convient d'établir une véritable union bancaire, budgétaire et économique dans la zone euro et de créer des fonds de solidarité pour les pays en crise.

L'Europe doit par ailleurs trouver de nouvelles sources de croissance. En effet, le marché unique a déjà donné des résultats impressionnants en termes d'emploi, de réduction des prix et d'élargissement du choix proposé aux consommateurs européens. Cependant, il possède encore un potentiel inexploité, notamment en matière de commerce de services, d'économie numérique et d'industries de réseau. Les



dirigeants européens devraient donc coopérer davantage pour adopter au plus tôt les propositions des Actes pour le marché unique I et II et utiliser le cadre financier pluriannuel pour les mettre en œuvre.

Enfin, le marché unique a eu une influence sociale bénéfique en termes de pouvoir d'achat et de convergence des normes sociales des États membres. Néanmoins, la solidarité doit être renforcée de manière à compenser les pressions qu'exerce la libéralisation sur certains groupes sociaux et régions. Ces trois défis ont chacun été le thème d'une des tables rondes.

## TABLE RONDE 1 – L'Union économique et monétaire : le besoin d'un nouveau départ

- Étienne Davignon, ancien vice-président de la Commission européenne
- **Jo Leinen**, membre du Parlement européen et président du Mouvement européen
- André Sapir, membre du groupe Tommaso Padoa-Schioppa, professeur d'économie à l'Université libre de Bruxelles et Senior Fellow à Bruegel

**Modération : Yves Bertoncini**, directeur de Notre Europe - Institut Jacques Delors



Yves Bertoncini, le modérateur de la table ronde, a souligné la nature *sui generis* de l'UEM. Il n'existe effectivement pas de précédent historique d'union monétaire de ce type, réunissant des pays aussi divers économiquement et politiquement souverains sous la bannière d'une monnaie commune gérée par une banque centrale unique et indépendante. Il a rappelé également que, selon Jacques Delors, il faut

à l'Europe « des règles, mais surtout une vision »<sup>3</sup>. C'est justement de cette vision et de ces règles nécessaires au bon fonctionnement de la monnaie unique qu'il a été question lors de la table ronde.

Jo Leinen a décrit la crise que traverse l'Europe comme la mise à l'épreuve la plus rigoureuse qui soit de la solidarité, de la démocratie et de l'unité. Par ailleurs, la justice sociale doit être rétablie pour que le projet européen soit perçu comme une solution aux troubles actuels plutôt que comme leur cause. Les sauvetages de banques que la crise financière, à l'origine de la crise souveraine, a rendu nécessaires ont coûté 4,3 milliards d'euros et grevé les finances publiques. Autrement dit, après avoir recouru à l'aide du contribuable, le secteur financier fait aujourd'hui payer le prix fort aux États qui s'endettent. En parallèle, nombre d'Européens, en particulier parmi la jeune génération, sont en proie à la pauvreté et au chômage. Une telle Europe est inacceptable et n'est pas viable à long terme. Il est donc regrettable que le rapport intérimaire d'Herman von Rompuy ne propose pas de vision pour un nouveau pacte social en Europe.

L'austérité mise en œuvre systématiquement dans toute l'Europe n'est vraisemblablement pas la meilleure solution aux tourments que connaît le continent. Elle est en effet source de récession alors même que les Européens devraient se concentrer sur la relance de la croissance par des politiques *ad hoc* comme le « Pacte de croissance » adopté en juin 2012. De plus, la zone euro a besoin d'une plus grande convergence des systèmes fiscaux, de santé et de retraite, entre autres. Pour ce faire, une amélioration des systèmes de collecte des impôts, par la lutte contre la fraude, l'évasion fiscale et les paradis fiscaux, est également requise : une augmentation des recettes atténuerait la pression sur les budgets.

Cependant, l'instauration d'une union politique en Europe doit être soumise à l'épreuve de la démocratie et de la volonté politique. Étant donné qu'un fonctionnement à deux vitesses et le recours à la coopération renforcée semblent inévitables sur de nombreuses questions, il convient d'adapter les arrangements institutionnels et de renforcer la légitimité démocratique. La création d'un budget de la zone euro, si elle est confirmée, devra s'accompagner d'une extension des pouvoirs de représentation du Parlement européen, l'institution qui travaille pour l'Europe dans son ensemble. Les responsables politiques ont également un rôle majeur à jouer dans le processus de





construction européenne. Pour l'heure, des conceptions nationales dominent les débats sur la crise de l'euro. Or, une troisième Convention établissant des ponts entre les capitales européennes pourrait stimuler le débat européen.

En sa qualité de membre du groupe Tommaso Padoa-Schioppa, **André Sapir** a souligné que la plupart des dispositions de l'actuel traité proviennent du traité de Maastricht et qu'elles devraient être adaptées au changement qu'a connu le monde en vingt ans. Il a également présenté le rapport « Parachever l'euro : Feuille de route vers une union budgétaire en Europe », qui énumère les mesures à associer aux dispositions de Maastricht et aux réformes récentes pour assurer le bon fonctionnement de la monnaie unique.

Si elle se projette dans le long terme, cette feuille de route est pragmatique et réclame « autant d'union économique et politique que nécessaire mais le moins possible ». Le groupe Tommaso Padoa-Schioppa estime que la zone euro se heurte à trois difficultés principales : (i) le mécanisme de taux d'intérêt réel ne fonctionne pas dans la zone euro aussi bien qu'il le faudrait ; (ii) cette dernière connaît des crises de solvabilité auto-réalisatrices en raison d'un mauvais équilibre ; (iii) il existe un paradoxe dans le domaine bancaire, où les marchés financiers sont européens mais la réglementation nationale. Par ailleurs, contrairement aux attentes, les différences structurelles entre les États membres ne se sont pas réduites, si bien que la politique monétaire unique de la BCE ne convient à aucune partie.

Le groupe propose donc quatre mesures pour parachever la construction de la zone euro. Tout d'abord, un approfondissement du marché unique pour faciliter les adaptations des économies aux divers chocs asymétriques. Ensuite, la création d'un fonds d'assurance d'ajustement conjoncturel qui permettra aux pays en récession de relancer leur économie avant qu'il ne soit trop tard. Troisièmement, l'établissement d'une Agence européenne de la dette. Cette dernière garantirait les dettes des pays à hauteur de 10 % de leur PIB en temps normal et imposerait une conditionnalité croissante aux États membres souhaitant émettre plus de dette souveraine par son intermédiaire. Enfin, l'instauration d'une véritable union bancaire, avec un superviseur unique, des garanties individuelles et un fonds de résolution. En l'absence de telles mesures, l'UE risque d'éprouver les mêmes

difficultés que le Japon après la crise bancaire plutôt que de suivre l'exemple de réussite de la Suède au début des années 1990.

Étienne Davignon a insisté sur l'importance d'établir une vision claire pour le projet européen, tant visà-vis des citoyens européens que des marchés. Les responsables politiques devraient donc sensibiliser les populations européennes aux valeurs fondamentales de l'UE, notamment la paix, pour laquelle elle vient de recevoir un Prix Nobel. Les opinions doivent comprendre pourquoi il est parfois nécessaire de consentir des sacrifices dans l'intérêt supérieur de l'intégration européenne. Néanmoins, la justice sociale devrait être au centre de l'UE. Par ailleurs, il serait bon que le Conseil européen établisse une orientation et une vision pour le long terme. Même si les dirigeants politiques sont toujours en retard sur les marchés, il faut faire comprendre à ces derniers qu'ils ne gagnent rien à parier sur le risque de défaillance de l'Europe.

La notion d'union politique est des plus ambiguës. En effet, toutes les unions, notamment bancaire, monétaire et économique, participent de fait de l'union politique européenne. Les États membres ont d'ailleurs partagé la souveraineté lorsque c'était nécessaire en créant des institutions supranationales comme la BCE ou la CJUE. Toutefois, comme le souligne le rapport du groupe Tommaso Padoa-Schioppa, les transferts excessifs de souveraineté ne sont pas souhaitables. Ainsi, le rapport intérimaire d'Herman Van Rompuy propose que les États membres signent des contrats individuels avec l'UE afin de les aider dans la mise en œuvre de leurs réformes structurelles. Ces contrats seraient utiles car ils définiraient exactement le type de tâches à confier à l'UE et celles pour lesquelles la souveraineté du pays resterait entière.

Tous les intervenants sont convenus qu'une vision claire est effectivement la pierre angulaire de la résolution de la crise actuelle et de la construction de l'Europe de demain. Par ailleurs, la mise en place de réformes structurelles pour faciliter la convergence ou compenser les divergences a été décrite comme l'une des clés de la stabilité et de la prospérité dans la zone euro. En revanche, les opinions ont divergé sur l'idée d'une Europe avançant sur une « autoroute à deux vitesses », dont une voie serait réservée aux États membres de la zone euro et l'autre à l'UE27. D'un côté,



la zone euro a besoin de décisions immédiates, que les États membres qui ne souhaitent pas approfondir l'intégration ne devraient pas pouvoir bloquer. De l'autre, tous les États membres, à l'exception du Royaume-Uni et du Danemark, devront intégrer la zone euro tôt ou tard. L'Europe à deux vitesses règle donc plus un problème temporaire qu'une question de fond.

TABLE RONDE 2 – Marché intérieur et financements de l'UE : un nouveau « paquet » croissance/convergence

- Hannes Swoboda, président de l'Alliance progressiste des socialistes & démocrates au Parlement européen
- **Jonathan Faull,** directeur général Marché intérieur à la Commission européenne
- Philippe Maystadt, ancien président de la BEI, président de l'EPC

**Modération :** Adriana Cerretelli, journaliste à Il Sole 24 Ore



Le projet de marché unique, approfondi et relancé il y a vingt ans sous la présidence de Jacques Delors, est un atout majeur car il peut stimuler la croissance économique, créer de l'emploi et permettre à l'UE de s'adapter en douceur aux chocs. Des progrès significatifs ont déjà été réalisés en matière de libre circulation des biens, des services, des capitaux et de la main-d'œuvre entre les États membres de l'UE. Néanmoins, l'approfondissement du marché unique passe par une intensification des efforts financiers au niveau de l'UE. Les paquets budgétaires Delors I et II étaient d'ailleurs considérés comme des éléments d'une réforme en trois points qui accompagnait

l'instauration et le développement du marché unique. Nous assistons aujourd'hui à l'émergence d'un nouveau « paquet » reposant sur les Actes pour le marché unique I et II et la proposition de nouveau cadre financier pluriannuel mais aussi sur l'adoption d'un « pacte de croissance ». Ce « paquet » suffira-t-il à parachever le marché unique et garantir la croissance durable en Europe ?

Jonathan Faull a souligné que malgré les catastrophes économiques des dernières années, les fondations du marché unique sont intactes et les États membres ne se sont pas laissés tenter par le protectionnisme. Pendant les vingt dernières années, l'étendue et la portée du marché unique se sont considérablement développées mais il reste encore beaucoup à faire. La Commission européenne a donc adopté les Actes pour le marché unique I et II pour redynamiser l'intégration. La Commission propose, entre autres actions clés, de se concentrer sur la libéralisation des industries de réseau, en particulier de transport et d'énergie et sur la création d'un vrai marché numérique. Des économies substantielles pourraient être réalisées, tant par les États que par les consommateurs, si les réformes proposées étaient menées à bien efficacement. Cependant, l'application des lois en Europe reste défaillante : huit mois en moyenne sont nécessaires pour transposer une directive au niveau national à compter de son adoption par le Conseil et le Parlement européen.

Le marché unique européen est un lieu d'échanges mais aussi un pilier de l'intégration européenne. À cet égard, il devrait reposer entièrement sur les trois principes de compétition, coopération et solidarité car individuellement, aucun de ces principes ne peut apporter de réponse aux difficultés actuelles. Lors de la publication du rapport Monti, le marché unique n'était presque plus qu'un souvenir. Depuis, la crise lui a donné un nouvel essor, une opportunité à saisir. De toute évidence, bien d'autres Actes pour le marché unique suivront afin de vraiment parachever ce marché. Toutefois, les principaux engagements et instruments nécessaires sont déjà disponibles. Il s'agit désormais de les utiliser pour créer de nouvelles sources de croissance en Europe.

Selon **Hannes Swoboda**, le marché unique est certes utile mais c'est un instrument plutôt qu'une idéologie. Face aux difficultés actuelles, maintenir le



statu quo ne suffit pas : il doit s'inscrire dans une politique sociale et économique volontaire. Ce marché est aujourd'hui menacé par le protectionnisme, le nationalisme et la libéralisation à l'extrême. Ainsi, le protectionnisme ressurgit quand les entreprises européennes ont le sentiment que le développement du marché unique est inéquitable, d'où l'importance d'une certaine réciprocité. Les réglementations européennes sur lesquelles les citoyens européens ne peuvent parfois pas s'exprimer alors même qu'elles influencent profondément leur vie conduisent parfois à des sursauts de nationalisme et de séparatisme. Enfin, les entreprises de libéralisation extrêmes de la part de l'UE peuvent aussi se traduire par une hostilité des populations.

Facile en période faste, la construction du marché unique est beaucoup plus délicate quand les économies stagnent. Il faut d'ailleurs noter que si ce marché crée des emplois, il en détruit également. La dimension territoriale du développement et le prix de chaque emploi devraient donc être évalués en conséquence. C'est pourquoi une stratégie aboutie pour la croissance doit accompagner la mise en place du marché unique. L'Europe est le seul continent où les investissements dans l'avenir déclinent et c'est une tendance à renverser. Les gouvernements nationaux doivent disposer d'une marge de manœuvre budgétaire suffisante pour investir dans l'avenir, et il convient d'accorder la priorité, dans le budget européen, aux éléments de croissance comme les dépenses destinées au mécanisme pour l'interconnexion en Europe.

Philippe Maystadt a rappelé qu'à l'heure actuelle, le défi central consiste à sortir les économies européennes de la récession. Les États membres devraient donc cesser de se concentrer sur des mesures budgétaires symboliques et faire tout leur possible pour rétablir la confiance des consommateurs et des ménages. Il leur faudrait aussi adopter des mesures, potentiellement très efficaces mais ne nécessitant pas de dépenses publiques, comme la hausse des revenus en Allemagne. Au niveau européen, le Pacte de croissance sera aussi l'occasion de réaliser des investissements en faveur de la croissance. Il sera financé par une meilleure utilisation des fonds structurels, une plus grande participation de la BEI, qui investira vraisemblablement entre 120 et 180 milliards d'euros supplémentaires, et une émission d'obligations européennes liées à des projet (*projects bonds*). Ces obligations constituent une nouvelle stratégie intéressante consistant à recourir aux capitaux privés pour les dépenses d'infrastructures. Néanmoins, il convient de repenser les règles de la directive Solvabilité II, qui pourraient dissuader les investisseurs privés d'acheter ces obligations.

À plus long terme, le cadre financier pluriannuel devrait prendre en compte les objectifs de la stratégie Europe 2020. Cette stratégie est considérée comme le seul moyen pour l'Europe de retrouver sa compétitivité dans l'économie mondiale. À défaut de financement suffisant pour l'exécuter, le projet européen dans son ensemble pourrait être discrédité. Un accent particulier devrait être mis sur les réseaux transeuropéens, évoqués pour la première fois par Jacques Delors dans les années 1990. Selon les estimations, 500 milliards d'euros d'investissements sont nécessaires pour le réseau de transport européen et 500 milliards supplémentaire pour les réseaux d'énergie. Les montants que la Commission alloue actuellement à ces projets sont très inférieurs à ces sommes. Il serait donc pertinent de réfléchir au moyen d'impliquer davantage les investisseurs privés par le biais d'obligations liées à des projets, de fonds d'investissement à long terme, et du capital-investissement.

## TABLE RONDE 3 – Améliorer la dimension sociale de l'UE

- Alejandro Cercas, membre de la commission Affaires sociales et Emploi au Parlement européen
- Koos Richelle, directeur général Affaires sociales et Emploi à la Commission européenne
- Frank Vandenbroucke, professeur à l'Université catholique de Louvain et ancien ministre belge pour les Affaires sociales

**Modération : Philippe Pochet**, directeur général de l'Institut syndical européen







La dimension sociale de l'UE est mise à mal, comme l'a relevé **Philippe Pochet**. Dans les années 1980, Jacques Delors avait rassemblé les syndicats derrière la cause européenne. Aujourd'hui, pour la première fois de son histoire, la Confédération européenne des syndicats ne soutient pas un nouveau traité européen, le Pacte budgétaire. Par ailleurs, le dialogue social recule en Europe à l'heure où les systèmes d'action collective ont faibli dans la majorité des États membres. Dans le contexte actuel, les évolutions de l'opinion publique sont très importantes et devraient être prises en compte dans toute réflexion sur la dimension sociale de l'UE

Koos Richelle considère que la dimension sociale ne consiste pas seulement en de grandes idées mais aussi en la résolution des problèmes les plus urgents, dont le chômage qui touche 25 millions de citoyens européens, en particulier de la jeune génération. La « flexi-sécurité » promue ces dix dernières années dans l'UE s'est traduite par une flexibilité importante et une sécurité faible, comme l'illustre l'essor des « mini-jobs » en Allemagne. Ces réalités sont autant d'obstacles à la réalisation de l'objectif de l'UE pour 2020 de soustraire 20 millions de personnes à la pauvreté.

Les compétences de l'UE en matière sociale sont limitées mais des progrès ont été réalisés ces dernières années. Il convient cependant de noter qu'il n'existe pas d'État-providence européen mais 27 États-providences différents dans l'UE. De plus, les politiques sociales relèvent principalement de la compétence nationale et la méthode appliquée aux questions sociales relève plus de la coordination que de l'harmonisation. Dans ces circonstances, des succès de taille ont cependant été obtenus, dont la réglementation sur la santé et la sécurité au travail. De plus, le Semestre européen permet désormais de formuler des recommandations propres à un pays, en matière de politique macro-économique mais aussi sur les questions sociales. Les dirigeants européens ont également appris à tenir compte des considérations sociales dans la définition des recommandations pour les « programmes pays ».

L'un des principaux messages du triptyque de Jacques Delors est que l'approfondissement de l'intégration économique de l'UE (« compétition ») doit s'accompagner du respect du modèle social européen et d'un certain degré de solidarité entre les États

membres (« solidarité »). Selon **Alejandro Cercas**, l'UE excelle en matière de compétition, travaille sur la coopération mais a perdu de vue le volet solidarité. Cette dimension est pourtant primordiale. La crise a en effet montré que les progrès sociaux et économiques vont de pair. Le projet européen est un projet des citoyens pour les citoyens, d'où la nécessité d'un nouveau contrat social pour surmonter la crise économique.

L'union sociale est essentielle pour cinq raisons. Premièrement, un engagement démocratique inscrit dans les traités promet la construction d'une union politique et sociale. Deuxièmement, avec le recul des normes sociales et les nombreuses coupes budgétaires, les opinions publiques européennes ressentent une injustice sociale. Troisièmement, les restrictions budgétaires pourraient ne pas être efficaces et même générer de nouveaux problèmes comme la pauvreté, le chômage et la dépréciation du capital humain. Quatrièmement, l'absence de considérations sociales attise l'euroscepticisme parmi les populations européennes et accroît le clivage Nord-Sud. Enfin, il existe une raison stratégique : sans syndicats forts, sans système éducatif de qualité ni protection sociale efficace, l'Europe ne sera pas compétitive sur les marchés mondiaux. Aussi le Parlement européen ressent-il l'importance d'intégrer un volet social au rapport d'Herman Van Rompuy sur l'avenir de l'UEM.

Frank Vandenbroucke estime lui aussi que l'objectif social de l'UE est une nécessité plus qu'un luxe. Alors que la zone euro tâche d'équilibrer symétrie, flexibilité et transferts budgétaires, l'Europe doit décider comment se situer dans ce triangle. Si le marché unique européen ne peut pas devenir plus flexible, une plus grande symétrie des marchés du travail et des transferts financiers plus importants entre les États membres seront nécessaires. Il s'agit là de choix politiques et les responsables européens ont la responsabilité de décider du futur ordre social.

Bien sûr, la discipline est primordiale dans la zone euro mais sans solidarité, elle n'améliorera pas le fonctionnement de l'union monétaire. Au niveau macro-économique, la solidarité implique indéniablement de partager la charge des chocs asymétriques par le biais d'une action collective. Toutefois, la solidarité européenne devrait également reposer sur une réciprocité plus importante. Il serait

Sur le même thème...



intéressant d'établir une relation vertueuse entre la cohésion sociale aux niveaux national et européen par le biais notamment de l'investissement social, qui devrait être utilisé comme une protection mais aussi comme un outil de développement du capital humain. Du reste, l'investissement social n'est pas forcément contraire au principe de discipline budgétaire. À long terme, il pourrait même aider les pays européens à enrayer le cercle vicieux « faible qualification-faible productivité-faible croissance de l'emploi ». Pour ce faire, il convient de modifier les Actes pour le marché unique I et II pour qu'ils prévoient plus d'investissement dans les projets d'infrastructure mais aussi dans le développement du capital humain.



- 1. «Le 'triptyque' de Jacques Delors : bilan et perspectives », António Vitorino, Tribune, Notre Europe Institut Jacques Delors, novembre 2012.
- « Parachever L'euro : feuille de route vers une union budgétaire en Europe », Groupe Tommaso Padoa-Schioppa, Préface de Jacques Delors et Helmut Schmidt, Études et rapports n° 92, Notre Europe, septembre 2012.
- 3. « Des règles, mais surtout une vision », Jacques Delors, *Tribune, Notre Europe*, septembre 2012.

LE « TRIPTYQUE » DE JACQUES DELORS : BILAN ET PERSPECTIVES António Vitorino, *Tribune, Notre Europe – Institut Jacques Delors*, novembre 2012

POUR UNE NOUVELLE RELANCE DU MARCHÉ UNIQUE Jacques Delors, *Le Mot de Notre Europe - Institut Jacques Delors*, octobre 2012

L'ÉCONOMIE MUTUALISTE : QUEL FUTUR DANS LE MARCHÉ UNIQUE? Marie-José Fleury, *Bref n° 37, Notre Europe,* août 2012

Directeur de la publication : Yves Bertoncini • La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas en dénaturer le sens et d'en mentionner la source • Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) • Notre Europe - Institut Jacques Delors ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution • Traduction de l'anglais : Sylvain Morestin • © Notre Europe - Institut Jacques Delors









